

ISSN 0242-603 X

Année 2012

Volume 30

*Bulletin de la
Société Linnéenne
Nord-Picardie*



- Siège Social -
Maison des Sciences et de la Nature
14, place Vogel - 80000AMIENS

**Bulletin de la
Société Linnéenne Nord-Picardie**

agrée au titre de l'article 40 de la loi du 10 juillet 1976
relative à la PROTECTION DE LA NATURE

**Constitution du Conseil de la Société
pour l'année 2012**

Bureau

Président	Jean-Christophe HAUGUEL
Vice-Présidents	Jean-Paul LEGRAND, Gérard SULMONT ; Guillaume DECOCQ
Secrétaires	Déborah CLOSSET-KOPP ; Olivier PICHARD ; Françoise WARMET
Trésorière	Cécile GAFFET
Trésorière adjointe	Sylvie CHAPLAIN
Bibliothécaire-Archiviste	Georges LEFEBVRE
Bibliothécaire adjointe	Dominique LEFEBVRE

Conseil d'Administration

Olivier CARDON, Olivier CHABRERIE, Philippe LANDO, Emile MERIAUX, Jacques MORTIER, Pierre ROYER et François VANHILLE.

Présidents d'honneur	M. Jean-Roger WATTEZ ;
Vice-Président d'honneur	Marcel BON
<u>Rédaction du bulletin</u> :	Michel SIMON

Le programme semestriel des activités de la Société est envoyé aux Linnéens courant février et courant août. La Société se réunit en assemblée générale courant mars. La Société publie un bulletin annuel.

Bibliothèque 2012

Les ouvrages de la bibliothèque peuvent être consultés et empruntés sur rendez-vous au siège de la Société
14, place Vogel à Amiens. Renseignements auprès de Françoise WARMET au 06.03.34.21.89

Le Trésorier insiste très vivement auprès des Linnéens pour que ceux-ci acquittent le montant de leur cotisation/abonnement au cours des trois premiers mois de l'année.

Cotisation-Abonnement au bulletin 2012

Individuel : 25 euros - Couple : 35 euros - Etudiant et moins de 25 ans : 15 euros

Les Linnéens peuvent s'acquitter soit par chèque bancaire ou postal (à l'ordre de : Société Linnéenne Nord-Picardie), soit par virement postal (au C.C.P : Lille 2681 58W), soit par virement bancaire (au compte n° 28673700183 du Crédit Agricole de la Somme).

Pour les Collègues étrangers : soit par virement ou mandat postal international ou eurochèque, (ajouter 3 euros), soit par virement bancaire international (ajouter 15 euros)

Adresser toute correspondance à :
Société Linnéenne Nord-Picardie
Maison des Sciences et de la Nature - 14, place Vogel - 80000 AMIENS

EDITORIAL

Mieux faire connaître la Société Linnéenne

L'année 2012 aura été riche en sorties, conférences, expositions... Le contenu du présent bulletin en témoigne. La Société a également été présente sur quelques stands devant permettre de la rendre plus visible à un public qui ne la connaît pas encore. Nous avons ainsi participé, par exemple, au salon automnal AGORA d'Amiens qui regroupe l'ensemble des associations sur la métropole picarde. Les membres actifs de la Société, qui régulièrement sont au contact de personnes ne nous connaissant pas, ont cependant regretté le manque d'outils permettant de mieux identifier notre Société. C'est pourquoi deux chantiers ont été mis en œuvre par le conseil d'administration : la réalisation d'une plaquette de présentation de la Société et la réalisation d'un nouveau logo. En effet, la précédente plaquette était épuisée ; quant au logo, il ne reflétait pas l'activité réelle de la Société. Or, dans notre monde porté sur l'image, il est important de pouvoir identifier en un clin d'œil une structure, et par là même ses activités, grâce à son logo.

La société ne disposant pas d'un budget « communication » conséquent, il a été jugé préférable d'élaborer ces outils grâce aux forces vives dont elle dispose. C'est ainsi qu'un petit groupe de travail a proposé au conseil d'administration le fruit de ses réflexions. Je tiens personnellement à remercier l'ensemble des membres du Conseil d'administration pour l'implication avec laquelle il se sont attelé à cette tâche rien moins qu'évidente. En particulier, et sans minimiser le rôle des autres membres, il m'est particulièrement agréable de remercier Olivier Pichard, qui avec l'aide de son épouse, a réalisé les ébauches de logos nous permettant collectivement de valider le logo définitif. Olivier a également assuré la mise en page de la plaquette. La Société lui en est particulièrement reconnaissante. Déborah Closset-Kopp, Cécile Gaffet, Françoise Warnet, Dominique et Georges Lefebvre, Philippe Lando ont également activement participé à ce travail, je crois qu'ils peuvent être fiers du résultat tout comme les autres membres du conseil d'administration dont les avis ont été particulièrement précieux.

Mais revenons au logo proprement dit et, sans s'atteler à une analyse d'héraldique, détaillons son contenu. Celui-ci met en valeur le nom et les initiales de notre Société, il importait, en effet, de nous identifier en un coup d'œil. Les autres composantes permettent désormais d'embrasser le champ d'activité de notre association en un seul regard : le coquillage représente un individu stylisé de *Cantharus polygonus*, typique des couches géologiques sableuses du sud de notre région, l'Avocette renvoie naturellement aux activités ornithologiques proposées épisodiquement par notre Société, le champignon illustre le gros volume de sorties et d'expositions de notre programme automnal et enfin l'Anémone pulsatile reflète nos activités botaniques et permet de conserver une certaine continuité avec le logo qui ornait les bulletins de la Société il y a une quinzaine d'année.

Nous espérons que ces deux nouveaux outils, plaquettes et logo, permettront de rendre plus visible et plus facilement abordable notre Société sachant que s'ils permettent de mieux nous faire connaître, c'est bien au cours des sorties, expositions et conférences que d'éventuels nouveaux adhérents pourront être motivés par nos activités.

J'espère que vous, en tant que sociétaires, vous retrouverez dans cette nouvelle image de la Société et vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau bulletin, fruit des activités naturalistes de nos adhérents et du travail de fourmi mené par Michel Simon afin d'en assurer une mise en page digne de son contenu.

Jean-Christophe HAUGUEL



Georges LEFEBVRE (1942-2013)

Notre ami Georges nous a quitté au cours de l'automne 2013, laissant un vide immense, lui qui a tant œuvré pour notre Société. Nous lui rendrons un hommage à sa juste mesure dans le prochain bulletin qui comprendra le compte-rendu de la session dans les Cévennes. Pour l'heure nous avons tenu à lui témoigner notre souvenir ému par le petit texte ci-dessous lu au nom de la Société lors de ses funérailles. Nos pensées vont également à sa famille et en particulier à Dominique son épouse, notre amie et Louis son fils.



Georges, pour nous tous, c'est avant tout un modèle d'humanisme.

La perspective de passer un moment en sa compagnie a toujours été la promesse d'un moment agréable, détendu, y compris pour réaliser un travail pas toujours gratifiant comme une mise sous enveloppe du programme d'activité par exemple. Et ceci de manière naturelle, sans artifice, sans qu'il ait besoin de se forcer.

L'un des plus beaux hommages que l'on puisse lui rendre, c'est de reprendre le flambeau des actions qu'il avait entreprises et plus particulièrement, concernant la Société Linnéenne, de poursuivre le formidable travail d'animation dont il a été la cheville ouvrière pendant plus de 10 ans. Le public nombreux et toujours conquis présent chaque année aux sorties et aux expositions de champignons constitue la plus grande récompense au travail de fourmi qu'il entreprenait pour faire vivre notre Société.

Le dernier beau cadeau qu'il nous a fait, c'est l'organisation de la session d'étude dans les Cévennes. Georges, avec l'aide constante et efficace de Dominique, n'a compté ni son temps, ni son énergie pour que tout soit parfait. Tous les participants ont été vraiment heureux.

C'est bien là le sens de la vie que Georges suivait : le partage dans la bonne humeur, la générosité, l'ouverture à l'autre, la soif d'apprendre, le désir de transmettre... et tout ça en toute humilité et avec beaucoup d'humour. Ne doutons pas que Georges serait fier que nous transmettions à notre tour ces valeurs.

100 ans d'évolution de la flore du département de la Somme (1912-2012)

par **Jean-Christophe HAUGUEL**¹
Conservatoire Botanique National de Bailleul
Hameau de Haendries
59 270 BAILLEUL

A la mémoire d'Ernest GONSE

Propos liminaire : ce travail tente de restituer le contenu de la conférence présentée le 13 avril 2012 lors de la manifestation organisée par la Société Linnéenne Nord Picardie en mémoire d'Ernest GONSE. Les illustrations et photos présentées lors de cette conférence ne peuvent matériellement pas être toutes présentées dans ce bulletin ; le choix a donc été fait de proposer des textes et analyses complémentaires à ce qui a été présenté oralement.

Introduction

L'année 1912 est marquée par la disparition d'Ernest GONSE, éminent botaniste qui, de 1974 à 1908, a alimenté les bulletins mensuels de la Société Linnéenne du Nord de la France de ses découvertes floristiques. C'est également l'année de publication de la flore des tourbières de la Somme d'Octave CAUSSIN, ouvrage indispensable pour qui souhaite s'immerger dans la flore des milieux palustres de ce département dont l'épine dorsale est cette belle et longue vallée tourbeuse de la Somme. Il paraissait intéressant, en s'appuyant sur ce clin d'œil de l'histoire locale et à la lumière de travaux récents entrepris par le Conservatoire botanique national de Bailleul, de proposer une vision diachronique de la flore vasculaire de la Somme à un siècle d'intervalle.

Notre propos vise notamment à illustrer, grâce à des exemples précis issues des publications d'Ernest GONSE, les principaux traits d'évolution de la flore de la Somme, que ce soit des évolutions négatives (disparition de plantes) ou des évolutions liées à la colonisation de ce territoire par des nouvelles venues (plantes adventives se naturalisant pour certaines d'entre elles). Ces processus évolutifs sont bien sûr liés aux changements dans la qualité et la quantité des biotopes disponibles et nous essaierons de montrer quelques-uns des ressorts de cette évolution.

1 - Bref historique de la connaissance botanique dans la Somme

Le premier ouvrage de synthèse de la flore samarienne est dû à Charles PAUQUY (1834). Léon-Bonaventure ÉLOY de VICQ et Henri-Léopold BLONDIN DE BRUTELETTE publient ensuite en 1865 un catalogue raisonné des plantes vasculaires du département de la Somme ainsi qu'un supplément en 1873. ÉLOY de VICQ compilera ces travaux en 1883 dans la Flore du département de la Somme. L'épisode la guerre de 1870/1871 a soudé les botanistes picards et a favorisé l'essor de publications de notes et notules permettant d'améliorer significativement les connaissances floristiques départementales. C'est ainsi que des botanistes, tels Virgile BRANDICOURT qui publiera 16 contributions à la flore de la Somme, Charles DEQUEVAUVILLERS qui publiera 13 contributions, A. GUILBERT qui publiera 9 contributions et bien sûr Ernest GONSE avec 36 articles, comptes-rendus de sorties et contributions, vont collectivement, dans le cadre des bulletins de la Société Linnéenne du Nord de la France, faire évoluer significativement les connaissances. Ces travaux seront complétés par Octave CAUSSIN (de 1904 à 1912), avant la première guerre mondiale qui va marquer un sérieux coup d'arrêt aux herborisations dans la Somme.

¹ Correspondance et tiré à part : jc.hauguel@cbnbl.org

L'entre deux guerres est assez calme du point de vue des publications et il faudra attendre la seconde moitié du XX^{ème} siècle pour voir un nouvel essor de la botanique dans la Somme. En particulier à partir du début des années 1960, Marcel BON, Marcel DOUCHET et Jean-Roger WATTEZ vont effectuer un remarquable travail de terrain permettant, grâce à leurs nombreuses publications (près de 100 cumulées sur la période 1960-2010), de mettre à jour les informations floristiques à l'échelle départementale. Ces travaux ont été conduits notamment dans le cadre de l'inventaire piloté par l'Institut Floristique Franco-Belge sous l'impulsion de Léon DELVOSALLE. A partir des années 1980, d'autres membres de la Société Linnéenne Nord Picardie ont, par leurs prospections et publications, complété les herborisations, notamment Jacques VAST, Jean-Paul LEGRAND, Vincent BOULLET, Michel SIMON, Guillaume DECOCQ... la liste n'est certainement pas exhaustive puisqu'elle conduit à la période contemporaine et qu'une nouvelle génération commence modestement à actualiser les connaissances floristiques, notamment dans le cadre des activités conduites par le Conservatoire botanique national de Bailleul. Notons toute l'importance des sociétés savantes locales, la Société Linnéenne du Nord de la France (devenue Société Linnéenne Nord Picardie), la Société d'Emulation d'Abbeville,... dans le recueil, la publication et la transmission de ces précieuses données. Cette importance est toujours d'actualité comme en témoigne la richesse en travaux concernant la flore sauvage de la Somme des bulletins de Société Linnéenne Nord Picardie au cours des dernières années et le nombre de sorties que notre société organise.

A cette approche panégyrique des botanistes samariens, il convient d'ajouter quelques précisions sur les vecteurs de la mémoire botanique. En effet, effectuer une observation botanique est une chose, la transmettre dans les meilleures conditions en est une autre. Si les bulletins des sociétés savantes ont été et restent encore un vecteur indispensable et incontournable, l'utilisation de bases de données numériques est devenue, avec la révolution numérique, un autre vecteur indispensable puisque l'utilisation de ces bases de données rend plus accessible et plus facile l'accès et le traitement des informations, comme en témoigne ce modeste travail. Ainsi, la base de données DIGITALE, mise en place par le Conservatoire botanique national de Bailleul (A. DESSE, V. TREPS et V. BOULLET, à partir de 1988), renferme l'ensemble des informations floristiques connues concernant la flore de la Somme et permet ainsi, en complément de la bibliographie traditionnelle, un travail plus efficace. C'est sur la base des informations contenues dans DIGITALE que le présent travail a été principalement réalisé.

2 – Evolution de la diversité taxonomique

2.1 – Eléments méthodologiques

Afin d'établir un bilan compréhensible, le niveau taxonomique retenu a été celui de l'espèce et les statuts d'indigénat les suivants : espèces indigènes et assimilées c'est-à-dire les espèces néo-indigènes et eurynaturalisées. Le référentiel en vigueur est le catalogue de la flore vasculaire de Picardie (HAUGUEL & TOUSSAINT, 2012).

Les périodes de référence suivantes ont été définies :

- Données antérieures à 1912 : regroupe toutes les données qualifiées d'historiques, c'est ce lot de données qui a été comparé à l'ensemble des données connues dans la Somme ;
- Données de la période 1912-1989 : regroupe les données dites modernes (surtout concentrées sur la période 1960-1989), ce lot de données a permis de compléter l'inventaire de la flore samarienne ;

- Données postérieures à 1990 : regroupe les données récentes, c'est à partir de ce lot, en comparaison avec les données historiques et les données modernes que les évolutions (raréfaction, disparition, apparition) sont définies.

2.2 – Résultats

2.2.1 – Diversité floristique départementale

Le bilan chiffré des données analysées est le suivant :

Nombre total d'espèces indigènes et assimilées recensées dans la Somme (toutes périodes confondues) : **1 269**

Nombre d'espèces citées avant 1912 : **1 195**

Nombre d'espèces citées avant 1912 et non revues après 1990 : **131**

Nombre d'espèces citées historiquement et non revues après 1990 : **176**

Taux d'extinction : 176 espèces sur 1269 en 140 ans : 13,8 % soit 1,2 espèces par an en moyenne.

Ce taux d'extinction est sensiblement le même dans les autres départements des plaines du nord-ouest de la France. Les principales causes de régression de la flore avaient été mises en évidence par V. BOULLET (1997) ; celles-ci sont malheureusement toujours d'actualité (figure n°1).

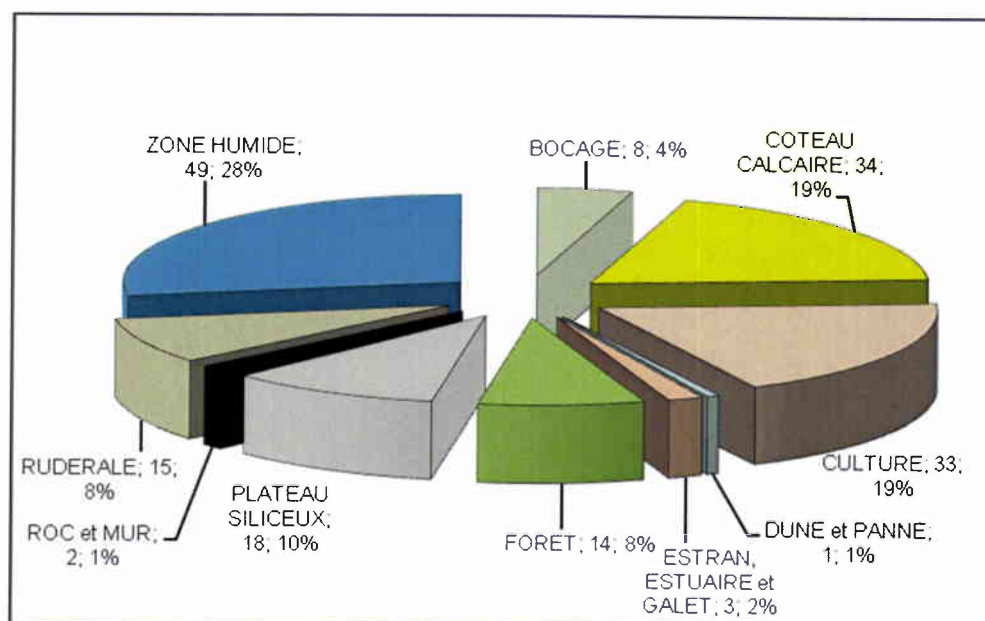


Figure 1 : Spectre écologique de la flore disparue de la Somme
(légende : biotope ; nombre d'espèce disparues ; proportion du total des espèces disparues)

Ainsi, les milieux dont la flore a subi une régression importante au cours du siècle dernier sont principalement les zones humides (28 %), les moissons et cultures (19 % des disparitions), les pelouses calcaires (19 %), les plateaux siliceux (10 %) et les forêts (8 %). Les milieux littoraux ont été peu touchés par des disparitions d'espèces au cours de cette période. La corrélation entre les principales activités humaines à mettre en relation avec ces disparitions d'espèces est à préciser, mais il apparaît déjà que ce sont les mutations des pratiques agricoles qui ont contribué le plus à la disparition de la flore. Notamment, les évolutions du pastoralisme en zones humides et milieux secs (déprise agricole, le plus

souvent, mais aussi intensification tel que le drainage, la maïsiculture, la populiculture...) contribuent pour environ 33 % aux disparitions constatées, les changements de pratiques culturales (augmentation des intrants, utilisation massive de pesticides et d'herbicides) pour 17 %, l'évolution de la qualité des milieux aquatiques pour 15 % et l'évolution de la gestion des lisières forestières pour 10 % (d'après BOULLET, 1997).

Cette analyse montre que la conservation de la flore picarde est principalement liée aux modes de gestion agro-pastoraux et sylvicoles du territoire ainsi qu'à l'évolution de la qualité de l'eau.

2.2.2 - Spectre écologique et responsabilité patrimoniale de la flore de la Somme

Les principales caractéristiques de la flore de la Somme ont déjà fait l'objet de maintes publications. Citons, parmi celles-ci le remarquable travail de M. BOURNERIAS et J.-R. WATTEZ (Esquisse phytogéographique de la Picardie, 1990) qui propose un tour d'horizon de la flore picarde en détaillant les principaux traits de la flore samarienne. Nul besoin de paraphraser ces deux auteurs, notre propos sera donc concentré sur les biotopes et les espèces pour lesquelles la Somme possède une responsabilité forte du point de vue de la conservation. L'analyse suivante, basé sur l'analyse du spectre écologique de la flore par grands types de biotopes (figure 2), est ainsi proposée :

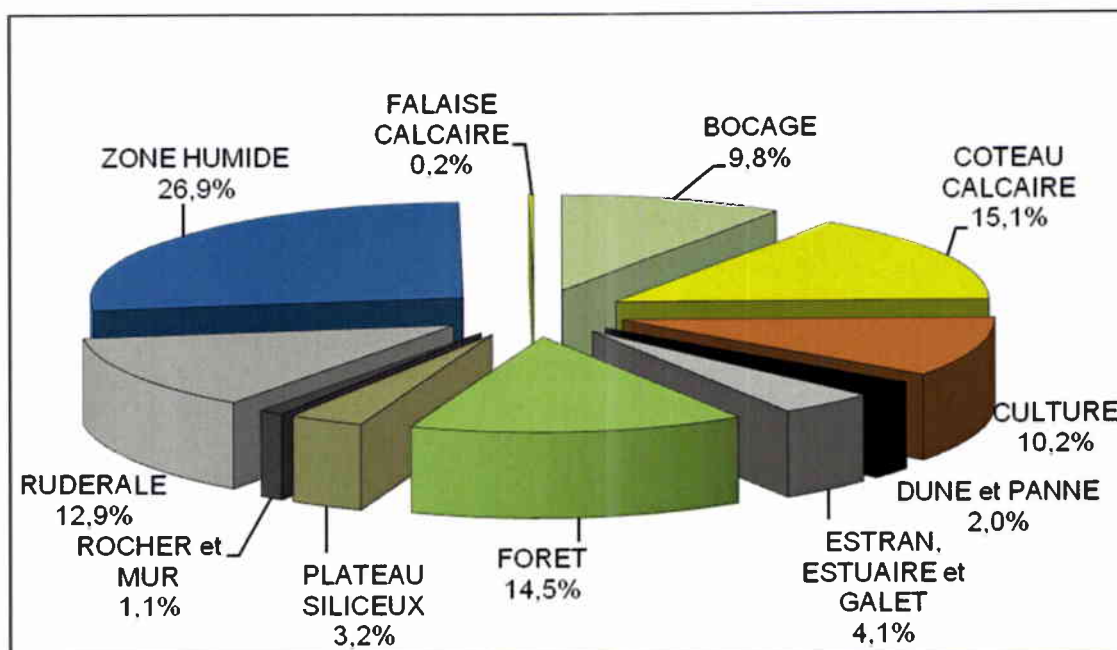


Figure 2 : Spectre écologique de la flore sauvage de la Somme

- Les zones humides abrite près de 27 % de la flore, principalement dans les vallées de la Somme, ses affluents et les Marais arrière littoraux. De nombreuses plantes en grande raréfaction dans les plaines françaises, mais bien présentes en Picardie s'y trouve comme le Rubanier nain (*Sparganium natans*), le Mouron délicat (*Anagallis tenella*), la Lâche filiforme (*Carex lasiocarpa*), le Menyanthe trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*), l'Orchis des prés (*Dactylorhiza praetermissa*), le Liparis de loesel (*Liparis loeselii*), la Parnassie des marais (*Parnassia palustris*), la Pédiculaire des marais (*Pedicularis palustris*), la Grande Douve (*Ranunculus lingua*), l'Ache rampante (*Apium repens*)...

- Les coteaux calcaires accueillent 15% de la flore, notamment dans le sud-amiénois où se trouve encore l'unique station samarienne d'Anémone sauvage (*Anemone sylvestris*), Anémone pulsatile (*Pulsatilla vulgaris*), la Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*), la Phalangère rameuse (*Anthericum ramosum*)... et sur les éboulis la Sesslerie bleuâtre (*Sesleria caerulea*) ou le Sisymbre couché (*Sisymbrium supinum*).
- Les bois et les forêts, bien que peu répandues dans le département, accueillent 14,5% de la flore sauvage, citons par exemple les cavées ou creuses qui abritent de nombreuses fougères comme le Polystic soyeux (*Polystichum setiferum*)...
- Les cultures abritent 10% de la flore dont de nombreuses plantes messicoles des substrats calcaires, malheureusement en grande raréfaction; peuvent être mentionnées le Bleuets (*Centaurea cyanus*), le Peigne de Vénus (*Scandix pecten-veneris*), la Spéculaire hybride (*Legousia hybrida*), l'Adonis d'automne (*Adonis annua*), le Grémil de schamps (*Lithospermum arvense*)...
- Le bocage est le lieu de vie de près de 10% de la flore, notamment dans le Vimeu et le Ponthieu, mais aussi dans les vallées alluviales (Bresle, Selle...) où se retrouve une flore d'affinités montagnarde comme par exemple la Benoite des rivières (*Geum rivale*), la Renoncule à pinceaux (*Ranunculus penicillatus*), le Géranium des forêts (*Geranium sylvaticum*).
- Enfin, le littoral accueille 4 % de la flore : les falaises abritent une population importante de Chou sauvage (*Brassica oleracea* subsp. *oleracea*), les levées de galets possèdent probablement la plus importante population française de Chou marin (*Crambe maritima*) ainsi que des espèces remarquables comme l'Arroche de Badington (*Atriplex glabriuscula*) et la Renouée de Rai (*Polygonum oxyspermum* subsp. *raii*), les dunes abritent la Violette des dunes (*Viola curtisii*), ici en limite sud de son aire de répartition, enfin les mollières sont le refuge d'une flore halophile parmi laquelle l'Obione pédonculée (*Halimione pedunculata*) constitue une des plus grandes raretés.

2.2.3 – Menace, protection et préservation de la flore de la Somme

Les récents travaux d'analyse de la flore menés par le Conservatoire botanique national de Bailleul (LEVY & HAUGUEL, 2012 et HAUGUEL & TOUSSAINT, 2012) ont permis d'affiner le bilan de la flore de la Somme par type de statut. Le bilan ci-dessous est ainsi proposé :

Sur les 1 269 espèces sauvages et assimilées, la somme compte :

- 212 espèces menacées (i.e. inscrite à la liste rouge des plantes de Picardie) ;
- 402 espèces d'intérêt patrimonial ;
- 115 plantes protégées par la loi, dont 36 non revues depuis 1990 ;
- 37 espèces exotiques envahissantes.

Une analyse plus fine a permis d'évaluer le travail réalisé par les gestionnaires d'espaces naturels et les pouvoirs publics en matière de préservation des sites naturels dans le département et des espèces floristiques qui s'y trouvent.

Ainsi, 402 espèces d'intérêt patrimonial sont représentées au sein des sites gérés à des fins conservatoires de la Somme sur les 516 espèces de cette catégorie que compte le département. 114 espèces ne sont pas représentées sur ces sites, soit 22% (figure n°3).